



Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du samedi 21 mars 2026

10:00

à la salle du conseil de la Mairie

Quorum : 9

Membres présents :

Boris DUBUC, Annick GUILLON, Jacques BACHELET, Christine DAMBRY, Jean-Marie NOEL, Anaïs FERIAU, Yann GOURLAOUEN, Gaëlle SPINNER, Julien AUGAIS, Isaline HAMEL, Nathalie PLONG, Alexandre MANSOIS, Jérôme COLOMBEL, Isabelle NOEL, Xavier DUBOURDONNAY.

Membres excusés et représentés par pouvoir : néant

Membres Absents : néant

Président de séance : Jacques Bachelet en tant que doyen d'âge pour l'élection du Maire ensuite M. Boris DUBUC, élu Maire, prend la présidence de la séance.

Secrétaire de séance : Annick GUILLON

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Election du Maire	Jacques BACHELET
2	Détermination du nombre d'adjoints	Boris DUBUC
3	Lecture de la charte de l' élu local	Boris DUBUC
4	Approbation du procès-verbal du 10 février 2026	Boris DUBUC
5	Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints	Boris DUBUC
6	Délégations du Conseil Municipal au Maire	Boris DUBUC
7	Création des commissions communales	Boris DUBUC
8	Désignation des élus pour les syndicats ouverts	Boris DUBUC
9	Désignation des membres pour les comités	Boris DUBUC

Détails des projets / délibérations :

Election du Maire

M. Jacques BACHELET, doyen d'âge prend la présidence de la séance afin de procéder à l'élection du Maire. Il demande qui est candidat. M. Boris DUBUC candidat pour le poste de Maire. Il est procédé à l'élection à bulletin secret. Après dépouillement, M. DUBUC Boris obtient 15 voix et est élu Maire. Il est immédiatement installé.

Détermination du nombre d'adjoints

M. Boris DUBUC, Maire, a pris la présidence de la séance. Il est procédé à la création du nombre de poste d'adjoint. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la création de 4 postes d'adjoints.

Election des Adjoints

Il est procédé à l'élection des adjoints. M. le Maire demande si une ou plusieurs listes se présentent. M. Jacques BACHELET présente sa liste de candidats. Elle est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe : M. Jacques BACHELET, Mme Annick GUILLON, M. Jean-Marie NOEL, Mme Anaïs FERIAU.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret. Résultat : 15 votants et 1 bulletin blanc soit 14 exprimés.

Le Liste de M.Bachelet ayant obtenue la majorité absolue, ont été proclamés adjoints : M. Jacques BACHELET, Mme Annick GUILLON, M. Jean-Marie NOEL, Mme Anaïs FERIAU sont immédiatement installés.

Approbation du procès-verbal du 10 février 2026

Il est procédé à l'adoption du PV du 10 février 2026. Le vote est le suivant : Contre : 0 ; Pour : 7 ; Abstentions : 8

Fixation des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant des indemnités des élus. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par : Pour : 15 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 les taux des indemnités suivantes :

Maire : 55,7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. L'indemnité étant versée en totalité selon la loi 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local, son pourcentage n'apparaît pas sur la délibération du Conseil Municipal.

1er adjoint : 21,3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

2ème adjoint : 15% de l'indice brut terminal de la fonction publique

3ème adjoint : 15% de l'indice brut terminal de la fonction publique

4ème adjointe : 15% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Conseiller délégué : 10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Délégations du Conseil Municipal au Maire

M. le Maire donne lecture de la délibération proposée au Conseil Municipal afin de lui consentir des délégations pour favoriser une bonne administration communale. Après en avoir

délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déléguer 31 domaines à M.le Maire. (cf délibération n°032/2026).

Création des commissions communales (cf délibération n°034/2026)

Il est procédé à la création des commissions communales suivantes :

- Appels d'offres
- Finances
- Travaux / Voirie / Bâtiments / Moyens techniques
- Urbanisme (PLUI, SCoT, PLH)
- Affaires Sociales (relation CCAS et services sociaux)
- Gestion du Patrimoine / Relation commerçants / Logements
- Vie Associative sportive et culturelle
- Manifestations Patriotiques
- Environnement / Développement Durable (cadre de vie, espaces verts, fleurissement)
- Information - Communication (magazine municipal - médias - réseaux)
- Sécurité / Plan Communal de Sauvegarde / Signalisation Routière
- Gestion et Prévention des Risques (Incendies / Inondations)
- Vie Scolaire / Petite Enfance / Jeunesse
- Attractivité / Animation Communale

CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : une liste de propriétaires habitant la commune et de propriétaires extérieurs, des cultivateurs et des commerçants sera proposée aux impôts fonciers qui procéderont à un tirage au sort.

CCAS : 4 conseillers municipaux ont été élus, il va être procédé à un appel à candidatures dans la commune.

Désignation des élus pour les syndicats ouverts

Syndicat Départemental d'Energie 76 (SDE76)

Titulaire : Jacques BACHELET

Suppléant : Boris DUBUC

Par Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Titulaire : Anaïs FERIAU

Suppléant : Julien AUGAIS

Syndicat Mixte des Bassins Versants Caux Seine

Titulaire : Jacques BACHELET

Suppléant : Anaïs FERIAU

Collectivités forestières

Référent : Julien AUGAIS

Suppléant : Jérôme COLOMBEL

Désignation des membres pour les comités

Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Délégués titulaires : Elu : Boris DUBUC
Agent : Cathy MARTIN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h33.

Fait à Saint-Arnoult,
Le 31/03/2026 ,

La Secrétaire de séance,
Annick GUILLON



Le Maire, Boris DUBUC

